



## Les formations à l'entrepreneuriat ont-elles un effet sur l'insertion professionnelle ?

Promouvoir l'esprit d'entreprendre, renforcer les aptitudes à créer et gérer des projets, tels sont les principaux objectifs des formations entrepreneuriales. A l'origine cantonnées aux écoles d'ingénieur et de commerce, ces formations se développent rapidement au sein des universités. Elles se veulent *in fine* être un levier supplémentaire pour l'insertion professionnelle. S'appuyant sur les données du dispositif d'enquête Génération 2010, les auteures de ce nouveau *Céreq Bref* cherchent à mesurer pour la première fois, les effets des formations entrepreneuriales sur les parcours professionnels des Bac + 5.

### #1 - Deux grandes modalités de formations entrepreneuriales, pour des Bac + 5 au profil particulier

**Sensibiliser à l'entrepreneuriat** : informations sur les carrières entrepreneuriales, compétences à développer, mises en situation.

- 26 % des Bac + 5 entrés en 2010 sur le marché du travail en ont bénéficié.

**Accompagner à la création d'entreprise** : destiné aux étudiants porteurs de projet entrepreneurial et pouvant offrir un soutien financier.

- Ce dispositif a concerné 7 % des Bac + 5 de la Génération 2010.

**Plus souvent issus d'écoles d'ingénieurs ou de commerce que de master 2**, les étudiants ayant bénéficié de ces formations sont aussi plus souvent des hommes et avec un passé scolaire déjà très professionnalisé (IUT, STS, ...). Leurs parents sont plus fréquemment à leur compte.

### #2 - Des créations d'entreprises facilitées par l'accompagnement

- **10 % des jeunes Bac + 5 ayant bénéficié de cette aide à la création d'entreprise étaient à leur compte** 3 ans après être entrés dans la vie active contre seulement 5 % pour ceux n'ayant pas suivi cette formation.

#### 3 Indicateurs d'insertion professionnelle des étudiants sortis au niveau bac+5 selon qu'ils ont été sensibilisés à l'entrepreneuriat ou accompagnés à la création d'entreprise

Situation en 2013, au bout de 3 ans de vie active	Uniquement sensibilisés à l'entrepreneuriat	Accompagnés à la création d'entreprise	Non formés à l'entrepreneuriat
À son compte en 2013 (si en emploi)	5 %	10 %	5 %
Emploi stable si salarié (CDI ou fonctionnaire)	87 %	89 %	77 %
Salaire moyen (si salarié)	2 316 €	2 255 €	2 086 €
A le projet de se mettre à son compte dans les 5 ans	21 %	26 %	17 %

Source : enquête Génération 2010 à 3 ans.

- **Pour les salariés** aussi, ces formations semblent bénéfiques puisqu'en moyenne ils sont mieux rémunérés lorsqu'ils ont été formés à l'entrepreneuriat.

Cependant, et quand bien même ces formations permettent aux étudiants de développer des compétences entrepreneuriales, de renforcer leur autonomie et d'encourager leur prise d'initiative, **les modélisations montrent que ce sont avant tout leurs caractéristiques individuelles qui expliquent leur avantage comparatif** sur le marché du travail et non le fait d'avoir suivi ou pas ces formations.

*Au-delà de l'effet tangible de l'accompagnement à la création d'entreprises, ces premiers résultats nécessitent des analyses complémentaires assises, d'une part, sur des données permettant d'évaluer l'impact des dispositifs postérieurs à 2010, et d'autre part, sur des indicateurs plus détaillés pour la situation des indépendants. Si les auteures rappellent que l'introduction de ces formations au sein des universités fait débat (formation à l'esprit critique versus formation au monde de l'entreprise), elles considèrent la poursuite de leur développement comme globalement favorable au futur parcours professionnel des étudiants.*

### [Les formations à l'entrepreneuriat sont-elles un levier pour l'insertion professionnelle ?](#)

Catherine Béduwé, Alexie Robert

Céreq Bref n°404, 2021, 4p.

---

#### Derniers Brefs Parus :

Bref 403 - [Emploi, enfant et aspirateur : quelles évolutions chez les jeunes couples depuis 2005 ?](#)

Bref 402 - [Développer les compétences des managers](#)

Bref 401 - [Emploi éclaté, précarité et formation : sortir du cercle vicieux](#)

---



**Céreq**

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,  
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

*Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.*

+ d'infos & tous les travaux

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)



Contact presse Pierre Hallier

| [pierre.hallier@cereq.fr](mailto:pierre.hallier@cereq.fr) |

Tél. 04 91 13 28 48